

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCE

Du Gros-Vanil, le 15 octobre 1883.

Monsieur le Rédacteur,

« La Trinité se passe :
Malboroudgh ne revient pas. »

Paix à ses cendres ! C'est du *Solitaire* que je veux parler. Il paraît qu'il est bien mort. Je lui aurais souhaité une seconde vie, longue, très longue, pour lui permettre de réparer tous les torts qui chargent sa mémoire. Car il a passé en faisant le mal, ce Gros-Creux hargneux et grimaçant. Grâce au fiel qui distillait de sa plume, les marchands de blouses ont perdu leur clientèle pédagogique, les fabricants des engins de la torture scolaire meurent de faim devant leurs établis délaissés.

Plus de mesure et de vrai ton
Dans la musique en bénichon,

depuis que, par la faute du *Solitaire*, la trompette du magister ne règle plus les chorégraphiques exercices. Autrefois, le bissac au dos ou la charrette à ses talons, un docile mari allait se délasser au marché des soucis de l'école et ramenait au calme logis les provisions de la semaine. Aujourd'hui la femme est obligée de porter elle-même les têtes de choux ou les miches de pain, le tout dans un panier élégant et propre, au grand détriment des vendeurs de besaces.

Mais les dommages matériels causés par l'humeur hargneuse du Gros-Creux ne sont rien en comparaison des ravages qu'il a commis dans le domaine de l'enseignement. Maudit soit-il, pour avoir pourchassé la pauvre et chère et vieille routine, dont la queue traînante balayait les allées poudreuses de nos écoles ! Haro sur celui qui a interdit le sommeil réparateur du maître au sein de la classe bruyante du lundi ! Peste du fâcheux qui ne permit plus à l'école la lecture récréative du journal quotidien ; qui railla un digne inspecteur vieilli dans la carrière, pour avoir donné des notes sur des branches inconnues des élèves et n'ayant jamais fait l'objet d'un examen ; qui signale comme un cas pendable la distribution de quelques horions à la clôture de telle nocturne promenade ; qui vit..... mais je me tais, car les brûlantes vapeurs de la colère montent à mon cerveau excité, surtout quand je vois le Solitaire, après tant de méfaits, regretté, choyé, vanté, désiré et rappelé, comparé à la poire ou à la sucrerie du bon dessert, appelé observateur caustique, spirituel causeur, que sais-je encore ? Autrefois, en carnaval, on renversait sa veste et son chapeau pour être... de saison. De nos jours on a la tête à l'envers tout le temps, et je commence à croire que l'effet des nouvelles méthodes est de tourner la face de chacun du mauvais côté.

Voilà ce que j'avais à vous dire.

Si de temps à autre les échos de la vallée ou les bruits de la plaine apportent à mes oreilles quelque nouvelle ayant un brin d'intérêt, vous reverrez de mon papier.

ARGUS.

